

L'hon. M. MICHAUD :

1. Vers 10 hres 54 a.m., le 17 juin 1941.
2. A 7 hres 7 minutes p.m., le 18 juin 1941.
3. Oui.
4. a) Oui. b) Oui. c) Oui.
5. Le National-Canadien a toujours eu pour ligne de conduite de ne pas révéler les salaires des fonctionnaires de la Compagnie.
6. Le salaire a pris fin le 25 février 1942. Non.
7. Le capitaine Read était contributeur à la Caisse de bienfaisance des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et sous le régime des règlements de la Caisse il avait droit à une allocation de retraite de \$135.54 par mois à compter du 1er septembre 1942.

COMITÉ DE COORDINATION DU LOGEMENT

M. NICHOLSON :

1. Quelles recommandations le comité de coordination du logement, (institué par le décret C.P. 10797), a-t-il faites relativement au besoin de construction de logements supplémentaires dans certaines localités?
2. Dans quelles localités le comité a-t-il fait des enquêtes sur les logements susceptibles de répondre aux besoins?
3. Quel est le résultat de ces enquêtes menées dans ces localités?

L'hon. M. MICHAUD :

1. Aucune recommandation n'a été formulée par le comité de coordination du logement relativement à la nécessité de construire de nouveaux logements dans telle ou telle localité. Le comité n'est pas chargé de lancer des projets mais bien d'étudier et coordonner les propositions soumises par des départements ou autres agences du gouvernement spécialement chargés de procurer les logis nécessaires ou de juger des besoins des diverses localités.

2. Le comité n'a pas entrepris d'enquête sur le nombre de logements disponibles dans diverses localités. Ce travail incombe à la *Wartime Housing Limited* quand il s'agit de logements pour les ouvriers employés dans les fabriques de munitions et au directeur des biens immobiliers, et la Compagnie et le Directeur ont entrepris plusieurs enquêtes dans l'exercice de leurs fonctions.

3. Répondu sous le n° 2.

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE—COUPONS DE RATIONNEMENT

M. MARSHALL :

1. Quels règlements financiers la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle conclus avec les banques à charte au sujet de la gestion des coupons de rationnement aux termes de l'ordonnance exécutoire à compter du 1er mars 1943?

[M. Black (Cumberland).]

2. A quelle date le Gouvernement émettra-t-il des coupons pour les denrées rationnées que l'on pourra échanger pour des marchandises sans les restrictions de considérations financières?

L'hon. M. ILSLEY :

1. Le bureau du rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a convenu avec les banques à charte de rembourser à celles-ci le coût de gestion des coupons de rationnement. Les comptables des banques et le contrôleur de la Commission des prix et du commerce feront le calcul de ce coût suivant une formule convenue entre eux.

2. Cette question touche à la politique ministérielle et le Gouvernement a pris pour ligne de conduite de ne pas répondre à ce genre de question.

BRASSERIES ET DISTILLERIES—HOUSE OF SEAGRAM

M. NICHOLSON :

1. A-t-on porté à la connaissance du ministre du revenu national les grandes annonces que publie la "House of Seagram" dans les quotidiens du Canada?

2. Ces annonces peuvent-elles être imputables sur les frais réguliers d'une industrie en calculant les impôts sur les corporations, le revenu et les surplus de bénéfices?

3. Les brasseries et les distilleries peuvent-elles publier ce genre d'annonces à la suite de la déclaration faite par le premier ministre à la radio le 16 décembre 1942?

L'hon. M. GIBSON :

1. Oui.
2. Oui, mais le tarif de publicité actuel ne doit pas excéder un certain rapport raisonnable avec le coût de publicité de la période de base.
3. Oui, puisqu'elles n'annoncent pas de liqueurs alcooliques.

WARTIME HOUSING LIMITED—HÔTEL POUR FEMMES À ST. CATHERINES

M. NICHOLSON :

Qu'en a-t-il coûté à la *Wartime Housing Limited* pour préparer les plans et devis de l'hôtel destiné aux femmes dont on projetait la construction dans St. Catherines?

L'hon. M. MICHAUD :

1. \$1,449.47.

WARTIME HOUSING LIMITED—LOGEMENTS PERMANENTS À HAMILTON

M. NICHOLSON :

Qu'en a-t-il coûté pour préparer les plans et les devis des logements permanents que la *Wartime Housing Limited* projetait de construire à Hamilton?

L'hon. M. MICHAUD :

1. \$326.61.